



Séance du Conseil municipal du lundi 04 novembre 2024

<p style="text-align: center;"><i>Convocation envoyée le 21/10/2024</i></p> <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <p><i>Nombre de conseillers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 15 <p style="text-align: center;">Quorum : 08</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quatre novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de Baron, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Di Pizio Laurent, maire.</p> <p>Présents : M. Di Pizio Laurent, M. Bocquillon Julien, Mme Poguet Laetitia, M. Miroux Jérôme, Mme Lecerf Laurence, Mme Rosiers Catherine, Mme Toulemonde Emilie, Mme Breton Simone, M. Dourlen Frédéric, M. Buttiaux Thierry, M. Poras Dominique.</p> <p>Absents excusés : M. de la Bédoyère Brice (pouvoir à M. Bocquillon Julien), Mme Uda Annick (pouvoir à Mme Poguet Laëtitia), Mme Paulic Daila (pouvoir à Mme Rosiers Catherine, Mme Sicard Anne-Sophie. (représentée par M. Miroux Jérôme).</p> <p>A été élu secrétaire de séance : M. Buttiaux Thierry.</p>
--	--

Liste des délibérations examinées

N° et objet de la délibération	Vote
2024.33 - Délégations consenties au maire par le conseil Municipal.	La délibération est adoptée à la majorité (abstention de Mme Toulemonde).
2024.34 - Attribution de la délégation de service public pour la gestion de l'accueil périscolaire, la pause méridienne et les mercredis.	La délibération est adoptée à l'unanimité.
2024.35 - Révision des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Valois.	La délibération est adoptée à l'unanimité.
2024.36 - Signature d'un contrat de maintenance du système de vidéoprotection.	La délibération est adoptée à l'unanimité.
2024.37 - Transfert de compétence et approbation des conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence espaces numérique de travail du 1er degré par le SMOTHD.	La délibération est adoptée à l'unanimité.
2024.38 - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2023.	La délibération est adoptée à l'unanimité.
2024.39 - Rapport 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Valois sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).	La délibération est adoptée à l'unanimité.
2024.40 - Rapport 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Valois sur le prix et la qualité du Service de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés.	La délibération est adoptée à l'unanimité.
2024.41 - Colis des personnes âgées.	La délibération est adoptée à l'unanimité.

Baron, le 12 novembre 2024	
<p>Le Maire,</p>  <p>Laurent Di Pizio</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Thierry Buttiaux</p>